

Protocole Médecine d'Urgences

Service émetteur : Service d'Accueil

des Urgences

Pôle : Médecine d'Urgences

Protocole anticipé IDE
Prise en charge AVP forte cinétique

Version: 1 Date d'application: 08/2018

I - OBJET DU DOCUMENT :

Protocole anticipé IDE : prise en charge AVP forte cinétique

Rôle propre

- Réassurance

- Installation plan dur / brancard Patient / collier cervical
- Dé-coquillage et ablation SUR Accord/ Avis médecin Senior
- Surveillance Vasculo nerveuse des 4 membres
- Déshabillage du patient complet (si possible) ou découpe vêtements
- Décubitus Dorsal strict
- Désinfection de(s) plaie(s)
- Recherche couverture Vaccin anti tétanique
- Evaluation et surveillance douleur selon échelle adaptée
- Surveillance paramètres vitaux : TA, SPO2, FR, FC, T°C, EN

Rôle prescrit

- Pose VVP X 2 / NaCl
- Réalisation Biologie standard, BES, Bilan hépatique, Lipase, CRP, Tropo, CPK, Myo, OH, NFS, Bilan Hémostase, Groupage I et II / RAI
- Femme en âge de procréer : prélever BHCG
- Patient sous AVK : prélever INR
- Protocole antalgie
- Réalisation ECG
- Surveillance paramètres vitaux : TA, FC, SPO2, T°C EN Hemocue, HGT Neuro (pupilles Glasgow), Diurèse à la PEC initiale

Rédigé par : C. HEUILLET, B. HOLIVIER, B. DANIERE

Vérifié par : Dr B. CHARRITON, Dr N. LECOULES, Dr H. JUCHET

Approuvé par : Dr S. FERNANDEZ



Protocole Médecine d'Urgences Protocole anticipé IDE Prise en charge AVP forte cinétique Service émetteur : Service d'Accueil des Urgences Pôle : Médecine d'Urgences Version : 1 Date d'application : 08/2018

- Surveillance Scopique
- Surveillance paramètres vitaux toutes les heures
- BU

II - DOMAINE D'APPLICATION:

Service des Urgences de Purpan et Rangueil

protocole) en fonct A prescrire : X	ion des références régler	rendre □ IDE, □ IADE, □ Sage-femme, □
•	IDE, \square IADE, \square Sage	-femme, □ Manipulateur en électroradiologie, □
IV-DOCUMENT	(S) DE REFERENCE :	
V-DOCUMENTS	ASSOCIES:	
VI – DEFINITIO	NS ET ABREVIATION	NS:
HISTORIQUE DE	S MODIFICATIONS	
N° version	Date	Nature des modifications

ANNEE PREVISONNELLE DE REVISION: 2020

Rédigé par : C. HEUILLET, B. HOLIVIER, B. DANIERE

Vérifié par : Dr B. CHARRITON, Dr N. LECOULES, Dr H. JUCHET

Approuvé par : Dr S. FERNANDEZ